

**ELC293 - ATELIER : LE SILENCE EN ÉCRITURE LITTÉRAIRE
(3 crédits)**

PRÉALABLE : aucun

Nombre limite : 20 étudiantes ou étudiants

DESCRIPTEURS :

Objectifs : Entreprendre une réflexion sur la part du silence dans l'écriture littéraire. Aborder les notions de non-dits, d'ellipses, de tabous, etc. Situer sa démarche d'écriture dans une tradition littéraire historiquement située. Mettre à l'épreuve les techniques qui permettent le silence en écriture.

Contenu : Exposés magistraux. Lecture de textes narratifs contemporains. Exercices d'écriture supervisés : sujets libres, avec ou sans contraintes formelles, visant à explorer par la fiction les questions mises au jour par les exposés magistraux et les discussions. Échanges propices à la créativité, puis à la réécriture. Production d'un minirecueil ou d'un récit.

AUTRES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour vérifier si cette activité pédagogique est offerte à la présente session, consulter l'horaire sur le site de la Faculté des lettres et sciences humaines à la rubrique *Études* (<https://www.usherbrooke.ca/flsh/etudes>).

ELC293 - ATELIER : LE SILENCE EN ÉCRITURE LITTÉRAIRE

Objectifs spécifiques

Ce cours propose d'entreprendre une réflexion sur la part du silence dans l'écriture littéraire dans l'objectif d'observer comment le silence est à l'œuvre dans l'écriture littéraire, de mettre à l'épreuve les techniques qui permettent le silence en écriture et de développer une connaissance pratique de différents processus d'écriture. L'atelier permet de réfléchir aux modalités de figuration de ce silence au sein du texte et de la parole, notamment par des procédés rhétoriques et des figures stylistiques, et à la manière dont le silence introduit, dans la représentation, du recul, du vide, du blanc qui invitent à mobiliser des ressources, chez les écrivain·e·s comme chez les lecteur·rice·s, ailleurs que dans l'expression.

Précisions sur le contenu

Chaque séance sera consacrée à une *manifestation* différente du silence dans les textes littéraires, traitée moins comme un modèle restrictif que comme un moteur de création. Les questions théoriques abordées lors des séances liminaires se prolongeront dans des ateliers de création divisés en deux parties qui, chaque semaine, inviteront les étudiant·e·s à rédiger de courts textes. Les ateliers comporteront aussi une partie qui sera réservée à des discussions autour de certains aspects formels et thématiques du silence en littérature ainsi qu'à l'étude des œuvres et des extraits du corpus qui nourriront notre réflexion commune et permettront d'établir un point de comparaison pour penser le travail de chacun·e.

Approche pédagogique

Exposés magistraux. Lecture de textes narratifs contemporains. Exercices d'écriture visant à explorer par la fiction les questions mises au jour par les exposés magistraux et les discussions. Ateliers en classe, réponses critiques aux textes des autres étudiant·e·s et analyses des œuvres, discussions en groupe et partage autour des lectures obligatoires et des projets de création.

Évaluation

Quatre courts textes* (3 à 5 pages) : 40 %

Réponse au texte d'un·e collègue présenté en classe : 5 %

Réécriture d'un des textes remis pendant la session : 10 %

Présentation orale d'un des textes du corpus : 15 %

Travail final (un texte long OU un essai hybride et critique sur la notion de silence en littérature à partir des œuvres à l'étude, porté par une voix subjective et créative) (12 à 15 pages) : 30 %

La participation aux discussions en classe sera considérée dans la pondération de la moyenne finale.

*Les étudiant·e·s auront la possibilité de remettre jusqu'à huit courts textes durant la session (un pour chaque atelier). Au moins un de ces textes sera présenté en classe. Dans l'éventualité où un·e étudiant·e remettrait plus de quatre textes, les meilleures notes seront comptabilisées.

Bibliographie

Une bibliographie sélective sera distribuée au premier cours.